



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : Rapport d'orientations budgétaires – année 2018

Séance du 15 février 2018

Convocation du 9 février 2018

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille dix-huit, le quinze février à 19 h 40, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le neuf février se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122, rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Francis Brunelle, Mme Florence Presson, M. Patrice Pattée, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Monique Pourcelot, M. Jean-Louis Oheix, Mmes Roselyne Holuigue-Lerouge, Claire Vignerou, Liza Magri, M. Thierry Legros, Mme Pauline Schmidt, MM. Xavier Tamby, Othmane Khaoua, Mme Catherine Arnould, MM. Benjamin Lanier, Hachem Alaoui-Benhachem, Jean-Jacques Campan, Mmes Claude Debon, Dominique Daugeras

Etaient représentés :

M. Bruno Philippe par Mme Catherine Arnould,
M. Jean-Pierre Riotton par M. Jean-Philippe Allardi,
Mme Sakina Bohu par Mme Pourcelot,
M. Thibault Hennion par M. Jean-Louis Oheix,
Mme Claire Beillard-Boudada par Mme Chantal Brault,
M. Timothé Lefèbvre par M. Francis Brunelle,
Mme Sophie Ganne-Moison par M. Benjamin Lanier,
M. Christian Lancrenon par M. Thierry Legros

Etait absente :

Mme Catherine Lequeux

Secrétaire de séance :

M. Benjamin Lanier

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 15 février 2018

OBJET : Rapport d'orientations budgétaires – année 2018

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport d'Isabelle Drancy,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-29, L. 1111-2 et L. 2312-1,

Vu l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe),

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

PREND acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2018.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



Murielle Land